



Communiqué de presse du 18 mai 2010

Le 18 mai 2010, Age d'Or Services signe une convention Seniors en Vacances avec l'ANCV pour permettre aux seniors de partir en vacances.

Dans le cadre du programme « Seniors en Vacances », le réseau Age d'Or Services et l'ANCV s'associent pour permettre à terme à 20 000 personnes âgées et/ou handicapées, de profiter d'un séjour de vacances.

Favoriser l'accès aux vacances pour tous, telle est la mission de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances. Depuis 2007, l'ANCV, établissement public met en œuvre le programme **Seniors en Vacances** qui propose aux personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées et/ou sans activité professionnelle, des séjours de vacances tout compris (sauf transport) sur toute la France (193 destinations), à 300/360 euros pour 5/8 jours hors juillet-août. Celles disposant de revenus modestes peuvent bénéficier d'une aide financière de l'ANCV de 150/180 euros. L'aidant professionnel ou familial, nécessaire à une personne en situation de handicap ou de dépendance, est éligible à l'aide sans condition.

Age d'Or Services est un réseau privé de services à la personne, filiale de la CNP Assurances depuis 2001. Avec 181 implantations en France et dans les Dom-Tom, il est un pionnier dans l'aide et le soutien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées depuis 1991. Le concept Age d'Or Service repose sur une dimension éthique importante : aider ceux qui sont en situation de fragilité ou de dépendance temporaire ou permanente, stabilisée ou évolutive. Quelle que soit la situation, la solution proposée sera individualisée et adaptée.

Grâce à ce partenariat, les agences Age d'Or Services pourront faire bénéficier leurs clients du programme Seniors en Vacances (sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité), avec pour finalité de permettre aux personnes âgées souvent isolées de sortir de leur quotidien, de prendre du temps pour soi.

13 agences ont déjà choisie de participer à cette opération : Strasbourg, Nantes, Caen, Lyon-Mont d'Or, Orléans, Saumur, Limay/Mantes, Brive-la-Gaillarde, Arcachon, Lorient, Toulouse nord, Perpignan et Saint-Brieuc.

Créée en 1982, l'ANCV, établissement public, a aujourd'hui une mission unique - favoriser l'accès aux vacances pour tous - qu'elle met en œuvre à travers deux instruments : d'une part le Chèque-Vacances pour les salariés du secteur privé comme du secteur public (3,3 millions de bénéficiaires), d'autre part des programmes d'action sociale visant à permettre aux publics en difficulté d'accéder eux aussi aux vacances (près de 130 000 personnes ont bénéficié des aides de l'ANCV en 2009).

Contacts Presse :

AGE D'OR SERVICES
Aurélie JEANGERARD
Tél. 03 25 82 83 69
aurelie.jeangerard@agedor.fr

ANCV
Joëlle MUZEAU
T : 01 34 29 53 53
jmuzeau@ancv.fr